



À LA DÉCOUVERTE DE LA FORÊT DE CRÉCY entre Histoire et arbres remarquables



Histoire de la forêt

L'actuelle forêt domaniale de Crécy (4322hectares) ne constitue qu'une partie d'un ancien massif forestier aujourd'hui disparu et dont on trouve trace sous le nom de « Cresiacum forestis » à l'époque romaine et en 1600, sous celui de « forest de cressy ».

Propriété royale, elle dépendait du comté du Ponthieu et fut tenue en engagement par le duc de Guise jusqu'au milieu du XVII^e siècle.

En 1789 lors de la révolution française, la forêt royale devint domaniale, les bois ecclésiastiques qui la jouxtaient y furent incorporés. Elle est, depuis fort longtemps, gérée et aménagée.

En 1665, lors de la réformation des forêts de Picardie (ordonnée par Colbert), la forêt de Crécy était traitée en **taillis sous futaie** (mélange de taillis et d'arbres dit de « futaie »), les forestiers y laissaient alors des « baliveaux » (jeunes arbres de franc-pied destinés à devenir de la futaie à l'âge adulte) destinés à produire des bois de marine tandis que le taillis apportait la ressource locale en bois de chauffage. A partir de 1828, alternant les régimes de **taillis**

régulière et **taillis sous futaie**, les délais entre les coupes vont varier entre 25 et 30 ans jusqu'en 1889. Dès lors, jusqu'en 1973, la forêt sera traitée en partie, en **taillis sous futaie** à la rotation de 36 ans, et en partie en **futaie feuillue** (peuplement d'arbres feuillus, issu de semis naturels ou artificiels ou de plants sensiblement du même âge). Certaines parcelles, appauvries par les excès d'exploitation de la période d'occupation allemande (fabrication des « asperges de Rommel ») feront l'objet d'une transformation en **futaie résineuse**.

A partir de 1974, la conversion en **futaie** (l'ensemble du peuplement de la parcelle a sensiblement le même âge) sera de nouveau envisagée sur toute la forêt, tout d'abord par des coupes rases suivies de plantations, puis, la régénération naturelle assistée sera privilégiée partout où ce sera possible.

Le nouvel aménagement pour la période 2009-2028 confirme ce choix et prévoit la diversification des essences notamment par la plantation de chêne sessile.

Office de tourisme de Crécy en Ponthieu
32 Rue du Maréchal Lescuyer de Hauteclercque,
80150 Crécy-en-Ponthieu
03 22 23 93 84



La chasse en forêt

C'est une activité traditionnelle de la forêt de Crécy. Le roi François I^{er} (1494-1547) propriétaire du pavillon de la Haute Loge y pratiquait régulièrement ce loisir.

La chasse est le deuxième revenu de la forêt après les ventes de bois. Mais elle permet surtout la régulation des cheptels de grands animaux sans laquelle la régénération des peuplements serait compromise.

Actuellement, chevreuils et sangliers sont chassés, à l'approche ou en battue, de mi-octobre à mi-février. A l'occasion de ces chasses qui ont

lieu généralement une fois par semaine et par lot (4 lots sur le massif), une signalisation des zones chassées est mise en place et les promeneurs sont invités à se replier sur les zones non chassées du massif.

C'est la présence du sanglier qui attire les chasseurs venant de la Somme et des départements voisins. Néanmoins, le chevreuil reste le gibier le plus abondant et probablement le plus visible en forêt.

Chaque année un plan de chasse définit le nombre d'animaux qui pourront être chassés selon les observations réalisées par les forestiers, les chasseurs et selon les dégâts agricoles constatés en bordure de forêt.

Ce plan de chasse est bien sûr variable d'une année à l'autre. Pour la saison 2016/2017, il est de plus de 500 sangliers et quelques 300 chevreuils.

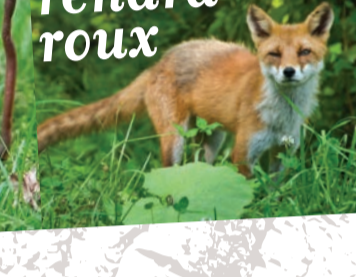
La bécasse des bois est également un gibier très recherché, quand, en cours de migration, elle fait halte à Crécy.

On rencontre d'autres gibiers tels que le lièvre et le lapin de garenne, relativement peu nombreux, le faisan de colchide et le faisan vénéré qui a été introduit assez récemment (années 1950).

Plus discrets mais bien présents aussi, on y rencontre d'autres espèces comme la fouine, la martre, le putois, la belette, l'hermine, le renard roux et occasionnellement le blaireau.

La chasse est partie prenante de la gestion durable des forêts car elle contribue à la conservation des écosystèmes forestiers et au développement de leur biodiversité.

sanglier



Comment se repérer en forêt

La forêt est divisée en parcelles numérotées de 1 à 412. Vous pouvez retrouver les numéros (écriture noire sur fond blanc) sur les arbres situés aux angles de ces parcelles pour vous situer.



Forest Art FESTIVAL DE SCULPTURES MONUMENTALES SUR ARBRES

La nature est souvent source d'inspiration pour les artistes, elle livre au gré des cycles et des saisons la matière génératrice de créativité. C'est ainsi qu'est née la volonté de créer le festival Forest-Art.

Le festival vous propose de découvrir le travail d'artistes au cœur de la forêt de Crécy.

Située dans le nord-ouest du département de la Somme, la forêt de Crécy constitue le principal massif forestier du département avec 4323 hectares.

COMMENT CHOISIT-ON LES ARBRES SCULPTÉS

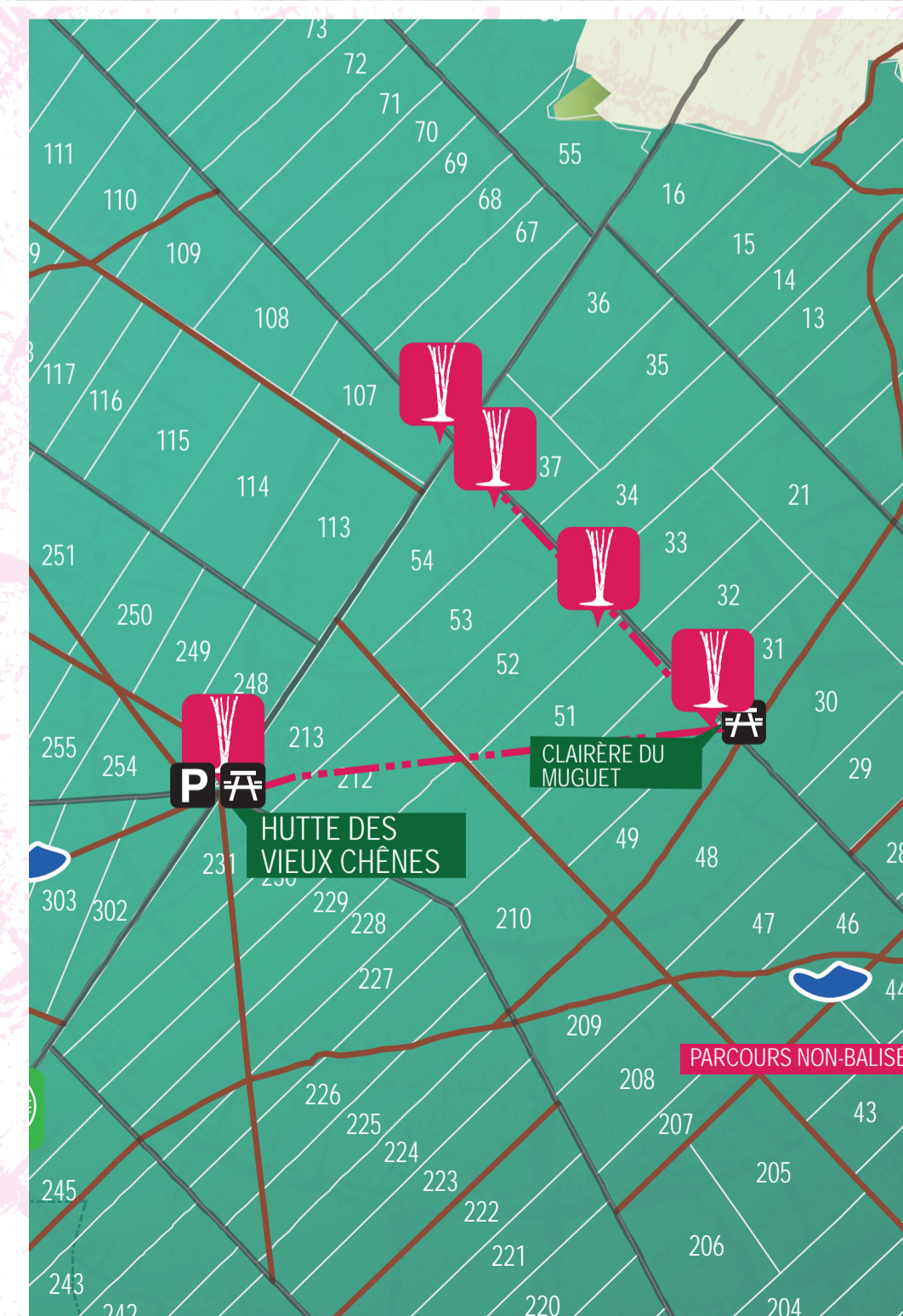
Les arbres ont été choisis avec l'Office national des forêts (ONF) selon 3 critères : ils étaient morts ou malades, sur le point d'être exploités ou posaient des problèmes de sécurité. Conçus à des artistes, c'est une façon de leur offrir une deuxième vie.

L'ÉDITION 2016

5 arbres situés sur la route de la clairière du muguet et à la hutte des vieux chênes ont été sélectionnés par l'onf et Baie de Somme 3 Vallées. Les artistes sculpteurs ont travaillé sur la thématique des contes et légendes de Picardie

SANS EUX RIEN DE POSSIBLE

Porté par BS3V et en partenariat avec l'onf, ce projet bénéficie du mécénat du Crédit Agricole Brie-Picardie, co-financier avec Baie de Somme 3 Vallées.



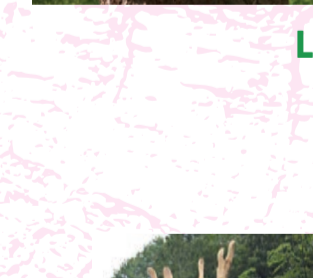
forest art 2016



L'ARBRE RACONTE (PARCELLE 231)
Artiste : Nataud Guilloton
Essence : mélèze et douglas - Taille 4m
réalisation : juin 2016



LA PETITE SOEUR (PARCELLE 107)
Artiste : Samuel Lepetit et Paco Le Razer
Essence : mélèze - Taille 7m
réalisation : juin 2016



LE BOIS DES CAHIÈRES (PARCELLE 54)
Artiste : Alain Lafortune
essence : douglas - Taille : 4 m
réalisation : juin 2016



LE GÉANT (PARCELLE 52)
Artiste : Marlaine Morin
Essence : hêtre - Taille 4 m
Réalisation : juin 2016



LA NUIT DE SABBAT (PARCELLE 50)
Artistes : Samuel Lepetit et Paco Le Razer
Essence : frêne - Taille : 13 m
Réalisation : juin 2016





forêt de Crécy

ARBRE REMARQUABLE	FOREST ART	TABLE DE PIQUE-NIQUE	LA POSTE
DÉPART CHEMIN DE RANDONNÉE	CHATEAU	PARKING	MARE
DÉPART BOUCLE CYCLABLE	PATRIMOINE CULTUREL	RESTAURANT	BOUCLE PÉDESTRE
PATRIMOINE NATURE À VOIR	ÉGLISE	BANQUE	BOUCLE ÉQUESTRE
			BOUCLE CYCLABLE DU GEAI
			GR

0 m 250 m 10 km

LES ARBRES REMARQUABLES

- (N° DE PARCELLE)
- (18) HÊTRE DE LA VIERGE
 - (28) CHÊNE ET HÊTRE LES FRÈRES ENNEMIS
 - (68) CHÊNE LE PRÉSIDENT
 - (70) HÊTRE L'ERMITE
 - (70) HÊTRE LE REMPLAÇANT
 - (82) CHÊNE LE SPECTATEUR
 - (83) CHÊNE DE CRÉCY
 - (83) HÊTRE LE BIEN-VENANT
 - (86) CHÊNE DES RAMOLLEUX
 - (93) CHÊNE LE RESCAPÉ
 - (95) CHÊNE LE ROYAL
 - (124) HÊTRE LE VÉNÉRABLE
 - (156) HÊTRE DU CYGNE
 - (201) CHÊNE LE BEL ANCIEN
 - (201) HÊTRE L'ÉCLAIREUR
 - (227) HÊTRE DU HALLOT
 - (229) CHÊNE LE BEAU SEIGNEUR
 - (231) CHÊNE LE SUPERBE
 - (231) HÊTRE LE BEAU TÉMOIN
 - (246) HÊTRE LE BEAU À VOIR
 - (260) CHÊNE LE REVENANT
 - (384) HÊTRE RICHARD
 - (389) CHÊNE DES CHARTREUX

BOUCLES PÉDESTRES (FICHES RANDO DISPONIBLES SUR SOMME.FR)

- 1 LES ENCLAVES
- 2 LES GALANDEAUX
- 3 LES GRANDS HÊTRES
- 4 LA LONGUE BORNE
- 5 LA HAUTE LOGE
- 6 LES VIEUX CHÊNES
- 7 LES DEUX MARES
- 8 LE HALLOT
- 9 CIRCUIT DU CHATEAU DE REGNIÈRE-ECLUSE

BOUCLE CYCLABLE (FICHE RANDO DISPONIBLE SUR BAIECYCLETTE.COM)

LE GEAI

